

Bienvenue à vous tous, et merci à vous d'avoir répondu à notre invitation : ce pot de l'amitié fête les 20 ans du refuge.

En effet, il y a 20 ans, le 13 juillet 2023, avait lieu l'inauguration du refuge à Auzelles, dans une très bonne ambiance : nous avons été sensibles à l'intérêt qu'ont manifesté les élus locaux présents à cette inauguration.

J'ai une pensée émue pour Étienne, et pour Jean-Claude qui était vice-président. Pensée émue aussi pour tous les membres actifs de l'époque, sans qui nous ne serions peut-être pas là.

L'**ADADA** existe depuis 1968, elle a été créée par Raymond Boissy, le peintre de la Corrèze : son but était de sauver les ânes, délaissés à cause de la mécanisation.

- **Le refuge**, lui, a été créé en 2003. Il est très étendu : constitué de 52 prés, dont les plus éloignés sont à 26 kilomètres du siège.

Les animaux sont répartis en fonction de leur âge, de leur sexe, de leur caractère ou de leur état de santé... Bien-entendu, tous les entiers sont castrés dès leur arrivée : nous accueillons suffisamment d'ânes et de femelles pleines (en partance pour la boucherie) pour ne pas en faire naître davantage !

Parmi les animaux accueillis, certains sont très affaiblis (suite à abandon ou maltraitance, mais aussi par la maladie ou le grand âge).

Quatre « *box-infirmerie* » nous sont indispensables : en effet il faut isoler ces animaux à leur arrivée, traiter les cas les plus lourds, ou accueillir temporairement les ânes qui doivent subir une opération.

Le refuge c'est bien-entendu beaucoup de travail, non seulement de soins aux ânes, mais aussi d'entretien des prés, des clôtures et des locaux.

Afin d'assurer sa mission – *puisque'elle est reconnue d'utilité publique depuis 2008* – l'association emploie actuellement 17 salariés : 9 soigneurs, 6 personnes qui s'occupent de l'entretien et 3 personnes au secrétariat. Ces 17 salariés se répartissent comme suit : 10 CDI, 1 CDD et 6 emplois aidés.

- **Quelques chiffres**, maintenant si vous le voulez bien, pour vous donner la mesure de l'ampleur de la tâche : l'**ADADA**, c'est 600 tonnes de foin, 90 hectares de prés et plus de 30 kilomètres de clôtures à entretenir.
C'est aussi 3500 à 5000 euros de frais vétérinaires mensuels, 1300 sabots à parer 4 fois dans l'année.

Certes c'est également **80 adoptions annuelles**, et, dans le même temps, plus d'une **centaine de nouveaux arrivants**.

- **Notre association** traite aussi de la maltraitance sur toute la France. Éric Poinson est en charge de ce dossier.
- **Enfin, dernière mission**, et non la moindre, l'action dans le domaine social et économique : notre déontologie est de sauver la vie, quelle qu'elle soit, humaine ou animale.

Donc, au-delà de la protection animale, l'**ADADA** joue un rôle important sur le plan économique par la création d'emplois et la participation à la vie locale (par exemple en 2016, **560.000 euros** ont été dépensés sur Ambert, soit directement par l'association, soit par les adhérents).

Depuis 2005, l'**ADADA** a employé 121 personnes en grande difficulté, souvent en rupture avec le monde du travail. Et la plupart de ces personnes ont pu se réinsérer dans la vie active à l'issue de leur contrat.

Nous avons aussi un agrément pour un contrat emploi **Service Civique** et un autre avec la **Police Judiciaire** nous permettant d'accueillir des jeunes dans le cadre de mise en œuvre d'une activité d'aide ou de réparation consécutive à une infraction.

Nous accueillons aussi de nombreux stagiaires de la **Mission Locale**, principalement dans le cadre de la « *Garantie Jeunes* », de **Pôle Emploi** pour des mises en situation en milieu professionnel et d'associations venant en aide à des jeunes en difficulté.

Nous intervenons aussi auprès de la maison de retraite où nous amenons des ânes pour les faire découvrir aux résidents.

Nous recevons également des enfants de centres aérés qui découvrent les ânes dans les prés.

Des enfants handicapés ou présentant des troubles du comportement, viennent aussi et nous pratiquons avec eux l'**asinothérapie**, reconnue bénéfique pour ce genre de public.

- **Pour terminer mon propos**, je remercie sincèrement les adhérents et les membres du C.A, qui, par leur présence et leur implication ont permis la tenue de cette journée.

Marinette Panabière, présidente.